



# VERS UN RÔLE MONDIAL POUR L'EUROPE

MICHEL CAMDESSUS \*

*« L'Europe unie préfigure la solidarité universelle de l'avenir »*

Robert Schuman

**I**l est certainement présomptueux pour un Européen d'essayer de répondre à la question : « Quelle est l'Europe que le monde attend ? ». Tout simplement parce qu'il n'est pas prouvé, après les tragédies du XX<sup>ème</sup> siècle dont l'Europe porte une lourde part de responsabilité, et avec l'émergence de nouvelles super-puissances mondiales, que le monde attende grand-chose de l'Europe. Beaucoup, autour de nous, entendent des craquements dans nos édifices institutionnels. Beaucoup sont témoins de nos discordes. Enfin, les démographes sont passés par là pour signaler notre inexorable déclin démographique. S'agit-il de proposer au monde un nouveau modèle de civilisation ? L'Europe ne peut plus prétendre à quelque monopole que ce soit dans ce domaine. Certes, l'Europe, pourrait-on remarquer, a encore de beaux restes. Elle constitue un espace extraordinaire de réconciliation et de prospérité partagée. Dès sa fondation, elle a affirmé sa vocation d'ouverture et de partage en direction d'autres continents. Chacun peut avoir en mémoire la déclaration Schuman du 9 mai 1950 qui, avec une extraordinaire audace visionnaire - alors qu'elle se relevait à peine de ses ruines -, prévoyait déjà que, grâce à son unité, « l'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles, le développement du continent africain ».

---

\* Directeur du Trésor (1982-1984), gouverneur de la Banque de France (1984-1987), directeur général du Fonds monétaire international (1987-2000).



Aujourd'hui encore, dans le préambule du projet de constitution, l'Europe se définit comme « un espace privilégié de l'espérance humaine ». Quel contenu donner à une telle ambition ? Plutôt que de chercher une réponse de façon abstraite, il peut être utile d'identifier ce rôle en se référant à l'expérience des relations économiques internationales des dernières décennies. On découvre alors qu'il y a encore une place pour une ambition européenne mondiale. Il suffit qu'elle s'affirme pour ce qu'elle peut et doit être :

- une réponse, inventée et développée ensemble, aux défis de la mondialisation ;
- un facteur de paix, de stabilité financière et de développement dans un monde incertain.

### *L'EUROPE : RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION*

L'Europe, en effet, n'est pas la porte ouverte à la mondialisation et à ses conséquences négatives - délocalisations, restructurations, immigration sauvage - que ses détracteurs condamnent ; elle est un moyen de maîtriser la globalisation, d'y introduire les instruments de régulation nécessaires à la construction d'un ordre mondial plus juste et plus sûr, bref d'en tirer avantage ensemble.

2

Les avantages de la construction européenne à cet égard sont décisifs. Elle permet à ses membres de garder la maîtrise de leur destin et d'exercer encore une influence importante dans le concert des nations. À l'heure, en effet, où les perspectives démographiques européennes à 20 ou 30 ans sont celles d'un indiscutable repli, l'ascension de nouvelles puissances mondiales s'opère à une vitesse vertigineuse. La Chine vient de dépasser le Royaume-Uni et la France, au quatrième rang des puissances mondiales. L'Inde la suit de près. Une formidable redistribution des cartes s'opère dans laquelle les puissances moyennes risquent de perdre voix au chapitre. La consolidation et l'approfondissement d'une union de 470 millions de citoyens lui assureront la dimension démographique, économique et scientifique des plus grands acteurs mondiaux. Elle lui permettra d'échapper à l'effacement qui la menaçait. Elle lui permettra surtout de bénéficier de l'espace le plus favorable au déploiement de cette ambition que la France partage avec les autres peuples d'Europe : bâtir un modèle de civilisation plus humaine pour le XXI<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit, grâce à elle, de faire de la mondialisation une chance pour tous et notamment les plus défavorisés !

Les Européens, majoritairement, récusent une économie qui ne s'en remettrait qu'à la main invisible du marché pour régir l'environnement économique et social. Les marchés doivent être régulés. Leur jeu pur et



simple doit être corrigé. Toute correction véritable du jeu aveugle des lois du marché n'a de chance d'être effective aujourd'hui que si elle peut être acceptée dans un ensemble vaste. L'Europe est un espace crédible pour une régulation de l'économie ainsi mise au service de l'homme.

Si l'on tient compte de ces réalités, une approche se dessine qui pourrait faciliter « l'arrangement » que l'Europe espère pour reprendre sa marche en avant. Quels pourraient en être les éléments ?

Avant toute chose, la méthode. Nous venons de faire l'expérience, au cours des dernières années, du danger qu'il y a à substituer, subrepticement ou ouvertement, l'approche intergouvernementale de la diplomatie traditionnelle, à l'approche communautaire à l'origine des avancées sans précédent des 50 dernières années. Si l'Europe existe aujourd'hui, avec toutes ses potentialités, c'est grâce à celle-ci et au pouvoir d'initiative reconnu à l'organisme indépendant qu'est la Commission. Invitons celle-ci, tout à la fois, à assumer carrément cette responsabilité, mais aussi à revenir à une interprétation rigoureuse du principe de subsidiarité. Elle doit limiter ses initiatives au strictement indispensable. Les États membres, quant à eux, doivent se garder de l'illusion que des accords intergouvernementaux leur permettraient d'avancer mieux et plus vite, alors qu'ils seront bientôt confrontés à des super-puissances de plus d'un milliard d'habitants et au dynamisme de diverses autres économies. L'approche communautaire est le secret de notre réussite. Ne la bradons pas. Adaptons-la à l'horizon de l'Europe élargie.

Quant au fond des politiques, les chemins sur lesquels il faut avancer en matière économique et sociale s'ouvrent clairement devant nous. Inutile de s'y étendre longuement, d'autant que beaucoup sont analysés dans d'autres articles. Qu'il me soit permis simplement d'en souligner quelques aspects majeurs dans un contexte de mondialisation.

L'économie appelle un dialogue patient avec nos partenaires, d'autant plus que nous partons, il faut bien le reconnaître, de situations et de points de vue différents, mais nullement inconciliables. Nous pouvons trouver dans la riche expérience accumulée au cours des 50 dernières années et la méthode communautaire, toute la confiance nécessaire pour aller de l'avant. Les résultats atteints dans le démantèlement des obstacles au marché intérieur, dans la création de l'euro et pour le rattrapage d'économies telles que l'Espagne ou l'Irlande, parlent d'eux-mêmes. Des transformations difficiles pourront ainsi s'opérer, aidées et portées par une vision commune, dans un effort collectif. L'économie de la connaissance devrait en être un champ privilégié. La correction de trajectoire opérée par le Conseil européen de mars 2005 pour la « stratégie de Lisbonne » vers plus de réalisme, était certainement



nécessaire. Il est indispensable, aujourd'hui, d'éviter tout affadissement supplémentaire et de s'appliquer à mettre rapidement en œuvre les orientations confirmées.

L'énergie devrait être par excellence le domaine des nouvelles ambitions européennes. Par un singulier retour aux origines, là où la mise en commun de la politique charbonnière - à côté de celle de l'acier - avait été l'occasion en 1950 du départ de l'aventure européenne, la crise énergétique actuelle peut être au cœur de sa relance.

Le problème énergétique est mondial ; une Europe parlant d'une seule voix sera, dans ce débat, un partenaire majeur. Elle doit pouvoir gérer ensemble des réserves susceptibles d'amortir des chocs sur un marché volatile, intensifier prospections et investissements de raffinage et promouvoir les énergies alternatives. Comme en 1950, il y a ici un enjeu de portée universelle. L'Europe a un rôle à jouer pour construire un avenir énergétique soutenable pour la planète.

Le « modèle social » est aussi un des domaines où une réflexion à frais nouveaux s'impose. Le « modèle social européen », ne l'oublions pas, pour l'instant, n'en est pas un. Les États membres, en ce domaine, gardent leur souveraineté. C'est un difficile chantier sur lequel il faut concilier les avancées acquises, la poursuite du combat contre bien des injustices et la nécessaire prise en considération des différences dans les traditions nationales et les modèles de développement. Patiemment élaboré, dans une grande attention à la diversité de cultures, il peut être le lieu en Europe d'un idéal de solidarité et de fraternité, appelé à s'étendre évidemment au rôle qu'elle pourrait jouer au plan mondial pour promouvoir la paix, la stabilité financière et le développement.

#### *L'EUROPE, FACTEUR DE PAIX, DE STABILITÉ FINANCIÈRE ET DE DÉVELOPPEMENT*

L'Europe ne sortira pas de ce que Jacques Delors a appelé son actuel « coma léger » par les seuls mérites d'une clarification de ses objectifs économiques et sociaux. Il lui faut retrouver un idéal commun tellement l'élan et les rêves initiaux sortent rétrécis des chicanes et disputes des dernières années. Il lui faut reconnaître les valeurs de portée mondiale qui ont émergé des tragédies et des avancées de son histoire, et retrouver une vision de son rôle dans le monde : rien de moins qu'un rôle de constructrice de civilisation. Il n'y a guère de présomption en cela. Les Européens tirent cette vocation de leur histoire. Sans un tel projet, l'Union perdrait son ciment essentiel. Les peuples qui la composent ont tous apporté des contributions parfois exceptionnelles à la civilisation mondiale ; ils n'ont guère de raison d'y renoncer pour l'avenir, mais il faut pour cela qu'ils trouvent dans leur union un dynamisme nouveau.



Certes, leurs querelles ou leurs ambitions impériales ont souvent entraîné dans le passé des conflits sanglants, y compris deux guerres mondiales en un siècle. Ils doivent être conscients des soupçons qui les précèdent ici ou là à travers le monde. Mais leur union se fonde aujourd'hui sur un prodige de réconciliations qui a défié les logiques paresseuses de l'Histoire. L'Europe porte désormais un message de paix au monde. Les règles du vivre ensemble qu'elle s'est données orientent organiquement sa politique extérieure vers la promotion de la paix. Elle l'a d'ores et déjà démontré avec son soutien aux initiatives des Nations unies. Elle peut aller plus loin et placer sous ce signe le type de civilisation qu'elle veut construire. Il y a là évidemment une haute ambition qui pourra faire sourire les cyniques. C'est pourtant dans une telle perspective que la relance de l'Europe sera véritablement porteuse de sens.

Il y a pour un tel projet une attente diffuse dans le monde. Voyant se dresser de nouvelles puissances et s'exacerber les fondamentalismes, beaucoup de nos contemporains voudraient pouvoir attendre d'un ensemble puissant et crédible comme l'Europe un message de paix et d'espérance. Il faut donc avoir l'audace de l'élaborer. La France a pour cela une responsabilité particulière, en raison de ses liens avec l'Afrique et de sa propre tradition d'universalisme.

Cela implique que l'on revienne à l'essentiel, c'est-à-dire aux fondements spirituels de la construction européenne. Nul ne l'a mieux dit que Churchill dans son grand discours du 14 mai 1947, à un moment où l'Europe connaissait un danger plus grave encore. « L'Europe est une conception spirituelle, disait-il. Mais si les hommes cessent de maintenir cette conception dans leurs esprits, cessant de sentir sa valeur dans leurs cœurs, elle mourra ». Que trouvons-nous au cœur de cette conception spirituelle ? Un ensemble de valeurs issues du christianisme, reprises ou reformulées à l'âge des Lumières sous le signe de la raison et aujourd'hui patrimoine commun de tous. Elles ont nom respect de la dignité humaine, liberté, démocratie, justice, État de droit, respect des droits de l'homme, y compris des minorités. L'Europe devrait, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de Rome, par un acte politique majeur, une sorte d'adresse au monde, montrer comment ces valeurs détermineront dans l'avenir l'exercice de ses responsabilités, son apport à la civilisation du XXI<sup>ème</sup> siècle.

J'irais jusqu'à dire que l'Europe doit au monde un tel message. Elle s'organise, aujourd'hui, au sein d'un monde tragique : à toutes ses frontières retentit un cri : celui de pays bien plus défavorisés que les siens. L'Europe des 27 ne peut franchir un pas décisif vers son unité, les yeux bandés sur cette réalité-là. Elle ne peut rester sourde non plus au tic-tac de l'horloge démographique qui ne cesse d'accroître la pression de la



misère humaine à ses frontières, avec tout ce qu'elle peut impliquer de frustrations, de souffrances et de violence. Avant 2050, la population du monde se sera accrue de 2 milliards d'êtres humains, plus de 90 % de cet accroissement sera le fait des pays en développement. L'Afrique, riche aujourd'hui de 900 millions d'habitants, approchera alors les 2 milliards. Cette réalité lui est rappelée chaque matin par de nouvelles vagues d'immigrés clandestins atteignant, au risque de leur vie, après d'atroces périples, ses propres rivages. Fût-ce par simple prudence politique, l'Europe des 27 ne peut ignorer l'obligation de se saisir de ces problèmes, en tant qu'Europe, en tant que puissance économique majeure de notre monde.

En réalité, les Européens commencent à discerner que c'est en relevant ces défis qu'ils assumeront leur véritable identité. Comme Jean-Paul II l'a si bien dit, « l'Europe se définit par l'ouverture ». Ainsi, tout attachés qu'ils soient à affermir leur identité européenne, les citoyens d'Europe découvrent qu'il leur faut, loin de se détourner des tragédies de ce monde, prendre toute leur part à leur solution et œuvrer à une mondialisation plus humaine. Même si le défi de la misère du monde est formidable, leur seule option est de reconnaître qu'il leur est intérieur et tenter d'y répondre en faisant pour de bon de l'Europe « un espace privilégié de l'espérance humaine », en sachant bien qu'au cœur de cette espérance, il y a, d'abord, la paix.

Il doit être clairement entendu entre Européens que nous nous donnons pour objectif de contribuer à bâtir un nouvel ordre du monde sur le socle même que l'humanité s'est donné en adoptant en décembre 1948 la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est, fondamentalement, une éthique de fraternité.

Une éthique de fraternité, à l'heure où l'unilatéralisme reprend du poil de la bête et où l'individualisme triomphe, est-ce bien réaliste ? Oui, pour diverses raisons, mais d'abord pour celle-ci qui est essentielle : la fraternité est le seul devoir inscrit pour tout être humain à l'article 1<sup>er</sup> de cette Déclaration universelle des droits de l'homme : « Agir en toutes choses dans un esprit de fraternité ». Fraternité, nous l'avions trop vite oublié, le seul devoir de tous les hommes et le seul vrai ciment de la paix !

Mais comment faire ?

Comment donner les premiers gages de notre adhésion à cette éthique de la fraternité tout en restant dans le réel, le concret, le solide ? Tout simplement, en nous attachant à témoigner avec constance de notre engagement au service de la paix partout où elle est menacée et partout où elle doit être reconstruite. Cela implique que l'Europe se donne les moyens - en intégrant, en tant que de besoin, ses moyens militaires - d'être présente par sa diplomatie, et dans des circonstances



extrêmes par l'emploi de la force, sur tous les fronts où il y a menace grave pour les valeurs de sa civilisation et d'abord pour les droits de l'homme.

Au-delà de cette question essentielle de la paix et la guerre, une avancée très significative vers plus de fraternité serait acquise si nous nous attachions à honorer la parole que nos 27 pays ont déjà, solennellement, donnée au reste du monde. Quels sont ces engagements ? Ils sont triples :

- c'est d'abord l'ensemble des objectifs ratifiés lors du sommet de plus de 170 chefs d'État réunis à New York pour célébrer le millénaire en septembre 2000 - les Objectifs du développement du millénaire (ODM) - avec comme objectif central une diminution réelle d'ici 2015 des principales formes de pauvreté dans le monde ;
- c'est la décision prise, lors de la conférence « Finances et développement » à Monterrey en mars 2002, de substituer à une relation d'assistance asymétrique avec les pays en développement une relation de partenariat ;
- c'est l'engagement pris par le G8 à Kananaskis de faire une application privilégiée de ce principe de partenariat à ses relations avec l'Afrique ;
- c'est l'engagement pris à Johannesburg en septembre 2002 de placer notre gestion économique et sociale nationale, européenne et mondiale sous le signe du développement durable, alors que le saccage dont nous sommes souvent les témoins ou les acteurs aujourd'hui est un important facteur de conflits.

Certains de ces engagements sont passés inaperçus ; d'autres, aussitôt souscrits, sont presque restés lettre morte. Or, nous touchons ici au cœur du problème. Nous ne pouvons entrer en Europe en oubliant la parole donnée au reste du monde. Notre premier geste doit donc être de relire ensemble d'un œil neuf ces engagements pour en saisir la portée. Nous découvrirons alors qu'il y a là, en effet, les éléments d'une première réponse. Assumés dans leur ensemble, ces engagements peuvent être le socle d'une « nouvelle donne » dans l'attitude de l'Europe face au monde. Ils suggèrent, avec un engagement inlassable pour la construction de la paix, un double objectif pour une Europe unie :

- inventer une nouvelle approche de la coopération internationale fondée sur la solidarité et le partenariat ;
- contribuer à une gouvernance mondiale au service d'un développement humain durable.

### *Inventer une nouvelle approche de la coopération internationale*

L'Europe doit répondre au cri des plus pauvres. À la tragédie de l'Afrique, d'abord. Tragédie. Je ne vois pas d'autre mot pour dire l'état de ce continent et l'écart entre sa situation économique et sociale,



la fragilité même de ses réussites, les limites de ce que les gouvernements de ces pays entreprennent, le soutien qu'ils reçoivent d'une part et le potentiel qui, pourtant, s'y trouve. Comment y répondre ? En jouant pleinement, dans la limite des moyens évidemment inégaux de chacun de nos 27 pays, le jeu du partenariat auquel nous nous sommes engagés.

Nous avons, depuis des décennies, reconnu un certain devoir d'assistance ; que signifie ce passage de l'assistance au partenariat ? Tout simplement une mutation majeure. Le partenariat est d'abord dialogue d'égaux. Il implique que l'autre arrête lui-même ses propres choix et ses priorités, après avoir écouté ce que ses partenaires pourraient avoir à lui suggérer. Il implique aussi la totale franchise de part et d'autre et l'acceptation du regard critique de l'autre sur nos politiques à son égard. Il implique un profond respect des exigences éthiques de l'autre, de sa culture, de ses traditions, y compris dans l'organisation de la vie collective. Il est enfin acceptation d'un cheminement ensemble sur les nouveaux sentiers de la mondialisation, avec tout ce que cela implique d'attention au pas de l'autre.

Il est bien clair qu'il n'y aura pas substitution du jour au lendemain d'un modèle à l'autre. Mais c'est un nouveau processus qui s'engage et il serait irresponsable de ne pas lui donner sa chance. Notons, au surplus, la mutation qui s'est opérée au cours des dernières années dans le concept même de partenariat. Initialement, il n'était appliqué qu'aux relations d'État à État. Aujourd'hui, il est multidimensionnel et veut colorer aussi les interventions, dans le concert mondial, des entreprises, des institutions financières et de la société civile.

Plus encore, arrêtons-nous à cette chance que peut représenter, pour l'avenir de ce continent de la pauvreté extrême qu'est l'Afrique, le NEPAD<sup>1</sup>. Ce sigle anglo-saxon désigne le « Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique » entre tous les pays de ce continent et les pays membres du G8, dont l'Union européenne, adopté lors du sommet de Kananaskis. Il s'agit - pour la première fois dans l'histoire - d'une offre de partenariat dont les pays d'Afrique ont pris tous ensemble l'initiative. Ce partenariat attaque les problèmes de l'Afrique de front. À l'initiative des Africains eux-mêmes, la lutte pour la bonne gouvernance, l'application des principes de saine gestion macroéconomique et le combat contre la corruption font partie de ses priorités.

Ici, deux obligations s'imposent à l'Europe et à chacun de ses membres : « nepadiser » leur coopération, c'est-à-dire la centrer effectivement sur les objectifs du millénaire et les priorités arrêtées ensemble et, surtout, « l'européiser ». L'Europe s'est dotée de bons instruments pour cela. Aidons-la à les améliorer et assurons une complémentarité





optimale avec nos propres instruments. La Commission vient de se donner une nouvelle approche pour les prochaines années. Nous devons la soutenir et l'aider à développer ses orientations.

Certains protesteront : « vous nous invitez à redoubler d'efforts à l'extérieur de la nouvelle Union, au moment même où nous sommes loin d'être sûrs de pouvoir faire face à nos devoirs à l'égard de nos nouveaux concitoyens européens ». Certes, mais je le suggère, dans la certitude que le phénomène observé à l'occasion de tous les élargissements passés se reproduira ici. Cet effort de soutien des nouveaux membres, comme des pays pauvres sera un facteur de stimulation pour l'économie européenne dans son ensemble. Nous en bénéficierons tous.

Du côté des gouvernements, de très nombreux aspects des politiques gouvernementales devront être revus à la lumière des exigences de ces partenariats. Ils devront commencer par s'attacher à mieux prendre en compte, dans la définition des politiques économiques nationales et des stratégies communautaires, en particulier commerciales, leurs répercussions sur le reste du monde. Il sera essentiel, aussi, qu'ils entrent sérieusement dans la discussion d'un certain nombre de questions financières qu'une culture de solidarité soulève, à commencer par l'accélération et l'approfondissement des travaux touchant la réforme de l'« architecture » financière internationale et des organismes mondiaux tels que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale<sup>2</sup>.

Il faudrait y ajouter :

- l'adoption des mesures nécessaires, y compris à travers des allègements de dettes et une politique plus active de dons, pour se rapprocher plus vite de l'objectif du 0,7 % du PIB consacré à l'aide publique au développement, en créant si nécessaire de nouveaux instruments de financement ; on peut saluer à cet égard les progrès accomplis ces dernières années ; ils demandent à être consolidés et poursuivis ;
- la recherche, promise à la conférence des Nations unies de Monterrey en 2002, de nouveaux modes de financement pour pouvoir financer ce qu'il est convenu d'appeler les « biens publics globaux » ; un premier pas a été fait avec le consensus obtenu, non sans peine, pour la taxation des tickets d'avion au profit de la lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose. Ici aussi, il reste énormément à faire ;
- la réhabilitation du don dans les relations économiques internationales, ce qui fit du Plan Marshall une des grandes inventions de ce siècle ;
- la mise en place d'une nouvelle gouvernance globale. Il faut nous y arrêter davantage, tellement la voix de l'Europe peut être importante à ce propos !



*Contribuer à une nouvelle gouvernance mondiale,  
au service du développement durable*

C'est un lieu commun que de dire que, traversant les turbulences de la mondialisation, le monde manque d'un pilote dans l'avion ; en d'autres termes, d'une gouvernance mondiale. En effet, alors que la mondialisation s'est opérée jusqu'ici au gré de dynamismes financiers ou technologiques autonomes, il est grand temps de l'assumer et d'agir pour que la progression vers l'unité du monde se fasse dans la cohérence, au service de l'homme et d'un développement durable. Il y a là un champ de responsabilités majeures, trop souvent laissé en jachère. L'Europe a de puissantes raisons d'y contribuer et de se mobiliser tout entière dans cet effort.

L'Europe, en effet, a vocation ici à prendre l'initiative. Sans faire un procès d'intention à l'Amérique, on peut penser qu'elle ne sera pas encline de sitôt, à ouvrir d'elle-même ce chantier. L'Europe est certainement mieux placée pour le faire. Ce que sa division a rendu impossible jusqu'ici est maintenant à sa portée. Pour cela, elle doit faire un effort spécial pour parler d'une seule voix. L'impact de ses propositions pourrait alors être décisif. Elle devrait aussi partager, sans complexes, l'expérience de sa construction institutionnelle et monétaire. Ces deux modèles sont des succès sans précédent dans l'histoire du monde. Ce sont deux « premières » mondiales. Pour la première fois de l'histoire, des États ont accepté l'impensable : renoncer à des pans entiers de souveraineté. Ces succès sont dus, en très large part, à la méthode communautaire, au pouvoir d'initiative reconnu à une instance indépendante et à l'abandon graduel d'éléments de souveraineté qui ne peuvent désormais s'exercer avec efficacité qu'au plan régional ou mondial. *Mutatis mutandis*, le monde doit pouvoir bénéficier de cette expérience unique. Loin de laisser s'affadir la méthode communautaire, l'Europe doit essayer de la partager et de l'appliquer sur un champ plus vaste encore car, comme l'a dit cet humble prophète qu'était Robert Schuman : « L'Europe unie préfigure la solidarité universelle de l'avenir ».

Au surplus, l'Europe des 27 devient la première puissance commerciale mondiale ; ceci lui confère des responsabilités particulières. Tout s'est passé jusqu'ici, malheureusement, comme si l'Europe ne s'en était pas aperçue. Les citoyens d'Europe doivent ouvrir les yeux sur ce renouvellement de leur rapport au monde. Ils doivent agir résolument pour que l'Europe imagine, propose et soutienne la mise en place d'une gouvernance globale au service du développement durable.

Plusieurs années après le sommet de Johannesburg, les exigences du développement durable en termes de gouvernance globale ne sont pas



assumées. Pourtant, le développement durable se heurte sous ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale, à des problèmes qui dépassent de loin les seuls moyens d'action des États-nations, fût-ce du plus important d'entre eux. La plupart des fléaux survenus au cours des dernières décennies (climat, environnement, criminalité - notamment financière -, drogues, piratages informatiques, migrations clandestines, grandes endémies, sida, SRAS...) ont ignoré les frontières de l'État-nation ; ils se sont situés d'emblée à l'échelle mondiale. Or, nous avons désormais - avec les progrès des moyens de communication, le dialogue et les méthodes de coopération internationale - la possibilité de les aborder, comme famille humaine, à cette échelle mondiale qui est pour eux la plus pertinente. Par une singulière courte vue, nous refusons de nous donner les moyens institutionnels qui faciliteraient une réflexion en commun, au niveau mondial. Ces outils permettraient de faire adopter et de suivre, avec la légitimité nécessaire, des stratégies et des régulations globales lorsqu'il apparaît que les problèmes doivent être appréhendés au plan mondial. Un effort d'imagination s'impose donc pour définir les institutions qui serviraient au mieux le bien commun mondial ou, à tout le moins, pour apporter aux institutions existantes les réformes aujourd'hui nécessaires. Elles sont indispensables pour mieux nous garder des risques collectifs, nous donner les moyens mondiaux de réguler cette « force qui va » de la mondialisation et répondre à l'exigence de justice à l'égard des pays qui n'ont pas le sentiment d'avoir droit à la parole.

Le chantier est immense, mais certaines actions à engager s'imposent avec évidence.

La première doit consister à mieux utiliser à leur plein potentiel les institutions existantes, la constellation des Nations unies et les organismes de Bretton Woods. Les tâches sont multiples. Il faut restructurer les unes, renforcer les autres, mais aussi s'interroger sur la pertinence, aujourd'hui, de l'appareil institutionnel mis en place en 1945. Considérons cet archipel : il a été défini, non sans vision, en fonction des problèmes les plus pressants de l'époque, mais non de ceux d'aujourd'hui... Il y manque les outils nécessaires en matière notamment d'environnement et de migrations. Il faut traiter aussi le difficile problème de la « responsabilité politique » des institutions internationales, trop souvent vues comme des technocraties irresponsables, alors que chaque jour des responsabilités plus importantes leur sont conférées et que, de fait, leur orientation ultime relève des gouvernements.

Nous sommes dans un domaine où le devoir de justice rejoint les exigences de l'efficacité. Dans tous les secteurs de l'économie, une mondialisation plus respectueuse de l'homme requiert la mise en place



de règles mondiales, sans lesquelles abus et asymétries ne pourront être maîtrisés. Or, pour que de telles règles puissent être adoptées et mises en vigueur, les institutions en charge devront pouvoir être perçues comme démocratiquement légitimes. Elles doivent pour cela mieux permettre aux pays pauvres ou émergents d'être partie à la délibération et à la décision. Cela implique une action dans deux directions : à l'intérieur de chaque institution et au-dessus d'elles.

À l'intérieur de chaque institution d'abord, où la représentation des pays est très inégale, mais toujours imparfaite. De premières tentatives n'ont pas abouti et les pays en développement n'y ont pas, en fait, prêté beaucoup d'attention. Si cette réforme, cependant, n'est pas réalisée, le système mondial éclatera en organisations régionales ; ce serait une déplorable régression.

Il faudrait contribuer aussi à mettre en place une instance d'arbitrage politique suprême. Elle est nécessaire pour trancher lorsque des différences d'opinions graves se manifestent entre les institutions et pour fournir au système les orientations politiques d'ensemble qui, aujourd'hui, ne lui sont pas clairement données. Une suggestion guère éloignée de l'idée du Conseil de sécurité économique de Jacques Delors, consisterait à élargir les sommets du G8 en une réunion des chefs d'État et de gouvernement des 24 pays représentés, en vertu des traités en vigueur, aux Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale, en présence des dirigeants des principales organisations mondiales et du secrétaire général de l'ONU. Ceci permettrait d'opérer une coordination des stratégies dont ces organisations ont la charge et d'établir un lien fort entre ces institutions et les représentants les plus légitimes de la communauté mondiale y compris évidemment du monde en développement. Nous ne faisons, pour l'instant, que de trop petits pas en cette direction. Les chefs d'État qui président à tour de rôle le G8 invitent à l'heure actuelle à des sessions dites d'*outreach* quelques-uns de leurs collègues du Tiers-monde qu'ils choisissent selon le bon vouloir de chacun des présidents successifs, pour un débat très général et pour les informer des intentions du G8. Ceci n'est pas suffisant. L'Europe se grandirait si elle prenait l'initiative d'une formule plus stable et moins arbitraire, posant réellement les bases d'un échelon politique suprême pour l'orientation des affaires mondiales.

Au total, on peut remarquer qu'il en est des perspectives mondiales de l'Europe comme de son périple interne des 50 dernières années. Elle s'est établie et développée en affirmant des valeurs et en les incarnant dans des projets concrets. Ce couple des valeurs et des projets est la clé de son succès. Ceci appelle cependant, de la part de l'Europe,



un respect scrupuleux de ses propres valeurs et d'abord celui de la parole donnée. C'est là le degré minimal de la solidarité. Prendre cette obligation à la légère anéantit toute chance d'avancer vers un véritable partenariat. Si, en revanche, l'Europe tient parole et respecte ses engagements, une « nouvelle donne » pourra s'instaurer dans les relations internationales. Elle contribuera, dans une paix mieux assurée, à une croissance plus dynamique de l'ensemble de l'économie mondiale.

### *NOTE*

1. New Partnership for Africa's Development.

2. Sur ce sujet - qui me tient évidemment particulièrement à cœur - j'ai formulé, depuis longtemps, un ensemble de propositions, hélas encore d'actualité. On les trouvera reprises dans une conférence prononcée à la Per Jacobsson Foundation ([www.perjacobsson.org](http://www.perjacobsson.org)) en septembre 2005 à Washington.

